

nir une partie de la ligne à la surface de l'eau. *N'avoir pas assez, avoir trop de bouchon*. Se dit d'une ligne dans laquelle la distance entre l'hameçon, qui plonge, et le liège, qui surnage, est trop petite ou trop grande. *Donner, ôter du bouchon à une ligne*. Écarter, rapprocher le liège de l'hameçon.

— Artill. Tampon cylindrique que l'on place par-dessus la gorgousse, dans le chargement des canons, pour fermer aussi parfaitement que possible l'âme de la pièce. *Les bouchons sont en foin pour le tir ordinaire, et en terre argileuse humide ou en foin mouillé, pour le tir à boulet rouge*.

— Mécan. Rondelle de sûreté en métal fusible, qui se place au centre du couvercle de la boîte à feu, dans certaines machines à vapeur. Le contact direct avec le feu la mettrait en fusion et permettrait à la vapeur de s'échapper, et même d'éteindre le foyer.

— Techn. Petite inégalité qui se forme sur les fils de soie, pendant le filage, quand l'adjonction des brins est mal faite : *Les défauts les plus ordinaires qui se présentent, dans une soie grège imparfaite, sont les irrégularités de grosseur appelées bouchons*. (Alcan.) Plaque de cuivre adaptée à une bouche de chaleur, pour la fermer à volonté. *Pièces de laiton rivées dans la platine d'une montre, d'une pendule, pour recevoir un pivot : Le bouchon de contre-potence. Bouchon de fonderie*, Tronc de cône en fer que l'on chauffe avec la perrière, lorsqu'on veut couler, et qu'une brique réfractaire met à l'abri du contact du métal en fusion.

— Encycl. Econ. dom. et comm. Les bouchons se font le plus souvent avec du liège. Cette substance végétale, à la fois flexible et résistante, susceptible d'être facilement taillée, possède la propriété de subir très-longtemps, sans altération, l'action dissolvante de l'humidité. C'est aux droguistes du xvi^e siècle qu'est dû le premier emploi des bouchons de liège ; auparavant, on se servait de bouchons de plomb. Pour remplir convenablement leur destination, les bouchons de liège doivent être fins, lisses et à peine poreux. Leurs formes sont très-diverses ; ainsi le bouchon à bordaux est long et étroit ; le bouchon à bourgogne, mince et court ; le bouchon à mâcon et à vin ordinaire est à la fois gros et court ; enfin le bouchon à champagne, relativement énorme, ne peut être introduit dans le goulot étroit des bouteilles qu'à l'aide de puissants appareils, semblables à la machine Génuit.

M. le docteur Bordet, cherchant le moyen de prévenir les altérations que subissent fréquemment les eaux minérales dans les bouteilles bouchées avec du liège, a imaginé d'employer des bouchons et des bondes de gutta-percha. Ce nouveau système présente, dit-on, de grands avantages. Les bouchons de gutta-percha sont complètement imperméables et durent très-longtemps. Il paraît même qu'ils sont inattaquables par les alcalis, ce qui permet de supprimer le cachetage des bouteilles.

Les bouchons forment une branche de commerce assez importante dans les pays où croît le chêne-liège. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans les *Annales du commerce extérieur*. « Dans la province de Gironne, en Espagne, on récolte annuellement environ 125,000 quintaux de liège. Pour satisfaire aux besoins de la fabrication, qui consomme 155,000 quintaux par an, 30,000 quintaux de liège brut sont tirés principalement de l'Alandousie, de l'Estramadure et du district d'Arenys de Mar dans la province de Barcelone, 8,000 individus des deux sexes sont occupés par cette industrie. Dans ce nombre figurent 3,340 ouvriers qui confectionnent le bouchon. La production annuelle des bouchons s'élève à environ 1,283,000 milliers, d'une valeur approximative de 15 millions 500,000 fr. La matière première peut être évaluée à 3 millions de francs. Les localités qui ont le plus d'importance, au point de vue de cette spécialité industrielle, sont celles de San Gelice de Fuiols, Palafurgell, Palaïos, Darnins et la Junquera.

— Jeux. Le bouchon est un jeu d'adresse à l'usage des enfants, et quelquefois des grandes personnes : un bouchon, ou un petit cylindre de bois ou de carton, est placé debout sur le sol, et l'on met dessus les enjeux, lesquels se composent ordinairement de boutons ou de pièces de menue monnaie. A une distance convenable, on trace une raie qui doit servir de but, et où se placent les joueurs. Chacun de ceux-ci est armé de deux palets : ce sont des disques de métal ou des pièces d'un décime, quelquefois même des pierres plates. Celui qui commence le jeu lance son premier palet, et cherche à le placer le plus près possible du bouchon ; puis, de son second palet, il s'efforce de renverser le bouchon et de le pousser au loin, de manière que les enjeux tombent plus près de l'un ou de l'autre de ses palets que du bouchon. S'il y réussit, il gagne les enjeux. Dans le cas contraire, le second joueur joue à son tour ses deux palets, et cherche à faire ce que son adversaire n'a pas fait. S'il n'est pas plus heureux, c'est le tour du troisième, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un des joueurs soit parvenu à se placer convenablement. Celui à qui c'est le tour de jouer, quand le bouchon est abattu et qu'il n'y a pas de gagnant, peut relever le bouchon en y ajoutant une nouvelle mise ; mais les autres sont libres d'accepter ou de refuser cette augmentation et de conti-

nuer le jeu tel qu'il a commencé ; c'est la majorité qui l'emporte. Ceux qui ont refusé doivent alors se retirer du jeu. Le jeu de bouchon se nomme aussi : de la bombiche, de la galoche ou de la riquette.

BOUCHON s. m. (bou-cho-n) — de l'allemand *busch*, buisson). Rameau, petit faisceau de verdure que l'on suspend au-dessus de la porte d'une maison, pour faire connaître qu'on y vend des boissons au détail : *Un bouchon d'auberge, de cabaret*. Les ordonnances des aides et un arrêt du conseil du 30 juillet 1769 enjoignaient à ceux qui vendaient des vins, ou d'autres boissons en détail, de mettre, après avoir fait leur déclaration, un bouchon ou une enseigne à la porte de leur maison, à peine de 100 livres d'amende et de confiscation des boissons.

Faire un bouchon à vin du laurier du Parnasse. RÉGNIER.

— Par ext. Le cabaret même : *Il y avait tout avantage à un prieur ou à un abbé de multiplier les cabarets, dans le ressort de son prieuré ou de son abbaye*. Le plus petit bouchon lui devait imposer. (Fr. Michel.) L'hiver dernier, il y eut grande rumeur, lorsqu'une mesure municipale, faisant droit aux plaintes des honnêtes habitants des environs, enjoignait au propriétaire de fermer son bouchon à minuit. (Edm. Robert.) Il mourut pauvre, dans quelque bouchon ignoré, car il aimait le cidre outre mesure. (P. Fèvre.)

Amis, il faut faire une pause, j'aperçois l'ombre d'un bouchon. BÉRANGER.

— Par anal. Poignée de foin, de paille ou d'herbe : *Frotter un cheval avec un bouchon de paille, avec un bouchon de foin*. On met un bouchon de paille à la queue d'un cheval pour indiquer qu'il est à vendre.

— Ling. mis en paquet et tortillé : *Bouchon de ling*. Mettre du ling en bouchon.

— Fam. Être torché comme un bouchon, Être mal habillé, mal vêtu, avoir ses vêtements en désordre.

— Prov. A bon vin, il ne faut point de bouchon, Les bonnes marchandises n'ont pas besoin d'être vantées.

— Comm. Sorte de laine d'Angleterre.

— Entom. Paquet de toile de chenilles, dans lequel ces insectes s'enveloppent et qu'ils suspendent aux arbres pour y passer l'hiver.

BOUCHON. BOUCHONNE s. (bou-cho-n, bou-cho-ne). Terme de tendresse, d'amitié familière : *C'était un joli petit bouchon, qui nous réjouit fort*. (Mme de Sév.) *Hai! hai! hai! mon petit nez, pauvre petit bouchon*. (Mol.) *Ah! que je t'aime, mon petit bouchon!* (Mol.) *Ne craignes rien, ma petite bouchonne*. (Regnard.) Faites la révérence et dites : grand merci, Bouchonne. CORNEILLE.

— Rem. Le masculin ne s'applique pas exclusivement aux hommes, et dans l'exemple de Molière où ce genre est employé, c'est d'une femme qu'il s'agit.

BOUCHON-DUBOURNIOL (Henri), ingénieur et littérateur, né à Toul en 1749, mort à Paris en 1828. Comme ingénieur, il fut chargé de diriger la construction d'un pont dans l'arrondissement d'Issore, fut ensuite appelé en Espagne, où il ne fit que proposer des projets qui ne purent être mis en exécution, et enfin, en 1809, entreprit la reconstruction du pont de Sévres ; mais là, rencontra des difficultés telles qu'il se vit quelque temps détenu pour dettes. Comme littérateur, il est connu par une traduction de *Don Quichotte* (Paris, 1807, 4 vol.), qu'il composa dans la prison où il avait été jeté sous le régime de la Terreur, et par celle de quelques autres ouvrages de Cervantes. En 1826, il fut condamné à deux années d'emprisonnement pour des sommes d'argent qu'il s'était fait remettre par des jeunes gens employés à copier ses manuscrits ; mais il fut acquitté, sur son appel. Outre la traduction de *Don Quichotte*, Bouchon-Dubourniol a publié : *Considérations sur les finances, sur la dette publique, etc.* (1788, in-8°) ; une traduction des *Nouvelles choisies de Cervantes* (1825) ; *Persiles et Sigismonde* (1809, 6 vol. in-18) ; *Don Quichotte et Sancho Pança à Paris* en 1828 (Paris, 1828), etc.

BOUCHONNANT (bou-cho-nan) part. prés. du v. Bouchonner : *On tient les chevaux propres en les bouchonnant de temps en temps*. (Buffon.)

BOUCHONNÉ, ÉE (bou-cho-né) part. pass. du v. Bouchonner : *Elle fut frottée, bien bouchonnée*. (Mme de Sév.)

— Comm. Soie bouchonnée, Soie qui est pleine de bouchons, de grosseurs qui la rendent inégale.

BOUCHONNEMENT s. m. (bou-cho-ne-man — rad. bouchonner). Action de bouchonner, de frotter avec un bouchon de paille, etc. *Le bouchonnement des chevaux est favorable à leur santé*.

— Encycl. Tantôt le bouchonnement fait partie d'un passage en règle ; tantôt il est employé seul pour sécher l'animal qui a été mouillé par la pluie ou par une transpiration abondante. Nous ne parlons en ce moment que du bouchonnement employé seul. Dans ce cas, dit M. Eug. Gayot, on abat l'eau ou la sueur avec ce que les Anglais appellent *grattoir*, couteau de chaleur ; puis, s'armant de paille douce, séchée, propre, par poignée à peine

tortillée dans chaque main, on frictionne la peau en promenant alternativement sur toutes les parties du corps ces bouchons de paille qui séchent en absorbant l'humidité. Il faut les changer dès qu'ils en sont pénétrés. Nous savons à peine en France ce que c'est que le bouchonnement. Le mot même qui sert à désigner cette opération est à peine reçu dans la langue. Les Anglais, au contraire, l'exécutent avec des soins infinis. Si simple qu'il soit, le bouchonnement est une opération très-fatigante, même pour des hommes vigoureux. Il ne faut pas moins d'une demi-heure à deux hommes exercés pour bien sécher un cheval. Le séchage soustrait les animaux à toutes les causes de maladies qui naissent à la suite des arrêts de transpiration ; il produit à la peau une excitation qui provoque cette membrane et la rappelle à ses fonctions, quand l'humidité tendrait à les rendre moins actives ou à les anéantir. Les cultivateurs devraient toujours bouchonner leurs animaux lorsqu'ils reviennent du travail, car cette opération délassée et prédispose l'économie à un repos plus réparateur. Le bouchonnement, indispensable à la suite du travail, ne l'est pas moins comme pratique journalière ; il contribue non-seulement à entretenir la santé, mais encore à augmenter la belle apparence des animaux.

BOUCHONNER v. a. ou tr. (bou-cho-né — rad. bouchon). Mettre en bouchon, chiffonner : *Bouchonner du ling*.

— Frotter avec un bouchon de paille, d'herbe, de foin : *Les garçons de ferme bouchonnaient les chevaux qui revenaient de l'auberge*. (A. de Muss.) *Aussitôt il fit une nouvelle pause, bouchonna son cheval avec de la bruyère et des feuilles d'arbre, et vint se mettre en travers de la route*. (Alex. Dum.)

— Fig. Cajoler, caresser tendrement : *Bouchonner un enfant, une jeune fille*.

Sans cesse, nuit et jour je te caresserai, Je te bouchonnerai, baiseraï, mangerai. MOLIERE.

Se bouchonner v. pr. Se mettre en bouchon, se chiffonner : *Le taffetas se bouchonne aisément*.

BOUCHONNEUX, EUSE adj. (bou-cho-neu, eu-ze — rad. bouchon). Techn. Qui a des bouchons ou inégalités, en parlant de la soie : *Cette soie est bouchonneuse*.

BOUCHONNIER s. m. (bou-cho-nié — rad. bouchon). Comm. Celui qui fait ou vend des bouchons de liège : *Le bouchonnier coupe le liège en bandes, puis en morceaux quadrangulaires, dont chacun est destiné à faire un bouchon*. (Bouillet.)

BOUCHOT s. m. (bou-cho — rad. boucher). Pêch. Grand parc construit sur la côte, ouvert du côté du rivage, et dans lequel le poisson se trouve enfermé à la marée basse. *Parc pour la multiplication des moules et autres coquillages*.

— Encycl. En 1035, une barque irlandaise, chargée de bêtes à laine, vint faire naufrage sur les côtes d'Esnaudes ; les marins du port ne purent sauver que le patron, nommé Walton, et quelques-uns de ses moutons. Ce Walton était un homme industrieux ; il s'établit dans le pays, créa par des croisements intelligents une bonne race de bêtes à laine, connue aujourd'hui sous le nom de *moutons de marais*, et inventa les bouchots. Le bouchot affecte une forme triangulaire dont le troisième côté, c'est-à-dire la base, s'appuie à la côte, tandis que le sommet du triangle regarde la haute mer. Les pieux sont des troncs d'arbre de trois ou quatre mètres de haut, assez forts pour résister à la fureur des vagues. Dans la baie d'Aiguillon, où se trouvent les plus remarquables établissements de ce genre, les bouchots, dit M. C. Millet, sont disposés sur plusieurs rangs et sont toujours orientés de manière à briser les lames et à ne jamais exposer leurs flancs aux grands coups de mer.

Le bouchot d'aval est le plus éloigné du rivage ; il reçoit le premier choc des lames et ne découvre qu'aux plus grandes marées ; il est formé de pieux libres sans aucun clayonnage. Sa destination spéciale est de recevoir et de conserver le frai des moules, qui prospère là mieux que partout ailleurs, parce que, étant rarement mis à sec, il se trouve bien moins exposé aux influences prolongées des grandes chaleurs et des froids rigoureux. Le bouchot d'aval devient ainsi une véritable pépinière dont on enlève plus tard les moules pour les transplanter ou les repiquer sur les autres bouchots, notamment dans les vides et les clairières.

Pour tendre de vastes filets, destinés à prendre ces oiseaux qu'on voit voler sur la mer au crépuscule, filets qui n'avaient pas moins de 300 à 400 mètres de long, Walton s'était vu obligé de planter dans la vase de forts piquets de bois. Or il ne tarda pas à remarquer que le frai des moules s'attachait en abondance et se développait avec rapidité sur ces piquets ; il put même observer que les moules venues sur ces appareils artificiels, en pleine eau et à l'abri du contact de la vase, étaient meilleures et croissaient plus rapidement que celles des bancs naturels. A la vue de ces résultats, Walton multiplia les piquets, et, après quelques tâtonnements, il construisit les premiers bouchots dans la forme qu'on leur donne encore aujourd'hui. L'habile Irlandais ne tarda pas à avoir des imitateurs. L'industrie qu'il avait créée se vulgarisa rapidement et se per-

fectionna. Bientôt les bouchots se multiplièrent et s'étendirent sur plusieurs rangs. Des lors, on n'attendit plus que le hasard des vagues vint ensemençer les piquets et les palissades ; on alla chercher au loin les jeunes moules, afin d'en peupler les parcs qu'on leur avait construits. Pour exercer plus facilement son industrie, Walton inventa le *pousse-pied* ou *accou*, sorte de nacelle dont on se sert pour parcourir les bouchots, quand la mer, en se retirant, ne laisse dans toute leur étendue qu'une vaste couche de vase, trop molle et trop profonde pour qu'on puisse la traverser à pied.

D'après un décret du 25 janvier 1859, les bouchots peuvent se composer de deux ailes ou *pannes*, qui viennent se réunir vers la mer en traçant un angle au sommet duquel est pratiquée une ouverture de 1 m. 20 de largeur au moins, qui doit être laissée constamment libre. Les bouchots à deux ailes peuvent être clayonnés ou non clayonnés ; les bouchots clayonnés sont construits avec des pieux espacés de 0 m. 70 au moins, et reliés entre eux par de fortes perches longues de 8 à 10 mètres, ou par des fascines. Le clayonnage ne commence qu'à 0 m. 20 du sol et il est placé dans le sens transversal seulement. Les bouchots non clayonnés se composent de pieux isolés à la distance de 0 m. 35, au moins, l'un de l'autre. Les bouchots peuvent être formés d'une seule aile ou panne placée perpendiculairement ou obliquement à la côte, mais jamais parallèlement. On peut les construire de trois manières : 1° en tamaris sans pieux, c'est-à-dire avec de simples branches de tamaris enfoncées dans la vase et réunies par un clayonnage ou une palissade de même espèce ; 2° avec des pieux en bois, plantés à 0 m. 70 l'un de l'autre et réunis par un clayonnage ou des fascines commençant à 0 m. 25 du sol ; 3° avec des pieux isolés et distants entre eux de 0 m. 35 au moins. Du reste, quels que soient leurs formes et leur mode de construction, les bouchots ne doivent pas excéder 1 m. 35 de hauteur hors de terre. Leur longueur est fixée à 180 m., et l'ouverture, vers le rivage, des bouchots triangulaires ne doit pas dépasser la même dimension. A l'avenir, les arrêtés de concession mentionneront la distance à conserver entre les bouchots qu'on voudra établir, et, en outre, selon leurs dimensions ou leur position, l'obligation de pratiquer au milieu des ailes une ouverture ou brèche de 20 m., pour faciliter l'accès dans les établissements voisins. Les bouchots qui existaient avant 1859 devront être ramenés aux conditions énumérées ci-dessus lorsqu'il y aura lieu de les réparer. Les dispositions précédentes ont eu pour but de sauvegarder les intérêts de la navigation, que l'immense développement des bouchots tendait à compromettre, au moins sur quelques points. Dans la baie d'Aiguillon, par exemple, les bouchots, au nombre d'environ cinq cents, couvraient un espace de 4 kilom. de large sur 10 kilom. de long, fermant de toutes parts l'accès aux navires et constituant trop souvent de dangereux écueils. Les mesures prises pour faire cesser les inconvénients d'un tel état de choses, ou du moins pour les diminuer, sont excellentes et ne tarderont pas sans doute à amener d'heureux résultats ; mais là ne doit pas se borner, selon nous, le rôle de l'administration. Restreindre sur un point l'industrie des bouchotiers, c'est très-bien ; la propager, la favoriser dans un grand nombre d'autres localités dont les eaux et les fonds présentent les meilleures conditions possibles pour l'élève des moules, voilà ce qui serait encore mieux. Il ne faut pas oublier, en effet, que cette industrie est l'une des plus lucratives que les habitants des contrées voisines de la mer soient appelés à exercer, puisqu'un seul bouchot, dont les ailes ont chacune 250 m. de longueur, rapporte, en moyenne, de 400 à 500 francs de bénéfice net. Au point de vue de la santé publique, il y a aussi intérêt à favoriser l'industrie des bouchotiers sur les rivages de nos mers ; car les moules des bouchots sont toujours exemptes de ces substances nuisibles ou vénéneuses que présentent si souvent celles qui, à l'état naturel, se sont fixées sur de mauvais fonds, et notamment, sur les débris des navires.

BOUCHOT (Léopold), prêtre et grammairien français du xvi^e siècle. Il fut d'abord aumônier de la duchesse douairière de Lorraine, puis chanoine à Pont-à-Mousson. Il s'appliqua à perfectionner les méthodes suivies pour l'instruction de la jeunesse, et publia quelques ouvrages utiles, parmi lesquels on peut citer : *Traité de deux imperfections de la langue française* (Paris, 1759) ; *Rudiment français, à l'usage de la jeunesse des deux sexes, pour apprendre en peu de temps la langue par règles ; Progression de la grammaire à la logique* (1763), etc.

BOUCHOT (François), peintre français, né à Paris en 1800, mort en 1842, était fils d'un ouvrier imprimeur. Il entra à l'âge de douze ans dans l'atelier de M. Richomme, graveur éminent, qui lui enseigna le dessin ; il eut ensuite pour maîtres Regnault et Lethière, et remporta, en 1823, le premier grand prix de Rome. Il envoya de cette dernière ville plusieurs portraits au Salon de 1824, une composition mythologique, *Bacchus et Erigone*, qui fut très-remarquée au Salon de 1827, et un *Silène surpris par les bergers*, qui fut exposé en 1830 dans les salles de l'Institut. De retour en France, il exécuta plusieurs portraits d'une tournure un peu maniérée, mais d'une facture